

INFOS  
CULTURE  
CITOYENNETÉ  
SOCIÉTÉ  
VIE  
FOSSOISE

# LE NOUVEAU MESSAGER

Belgique - België
P.P. - P.B.
5070 FOSSES-LA-VILLE
BC 107728

Bureau de Dépôt : 5070 Fosses-la-Ville

Agrément n° P911404

Exp. : Centre culturel - rue Donat Masson 22 - 5070 Fosses-la-Ville

**MENSUEL D'INFORMATION DE FOSSES-LA-VILLE**

Ne paraît pas en juillet et août

OCTOBRE 2014 - N° 51 - 1€

51



**Total Respect**

# LE NOUVEAU MESSAGER

## Editeur responsable :

Bernard Michel, Centre culturel de l'Entité fossaise asbl, rue Donat Masson, 22 à 5070 Fosses-la-Ville.

## Où trouver

### le «Nouveau Messenger»?

Pour Fosses Centre : au Centre culturel, à la Maison du tourisme, à la librairie (rue de Vitrival), à la boulangerie Dardenne, à la chocolaterie Florent.

Pour les villages et hameaux : à la Boulangerie Brachotte (Le Roux), chez l'institut esthétique Picavet (Névre-mont), à la boulangerie Ernoux (Sart-St-Laurent), à Vitrival à la Sandwicherie et à la station service.

## A quel prix?

1 euro par numéro ou en abonnement de 8 euros pour 10 numéros.

## Contact / Abonnements

Par téléphone : 071 71 46 24

Par courrier : Rédaction Nouveau Messenger, rue Donat Masson, 22 à 5070 Fosses-la-Ville

Par courriel : nouveaumessenger.culture@fosses-la-ville.be

IBAN : BE27 3601 0215 7473

## Comité de rédaction

Bernard Michel, Sophie Canard, Leslie Hanus, Jean Romain, Jean-Pierre Romain, Eugène Kubjak, Daniel Piet, Laurence Denis, Thierry Wenes, Pierre-Jean Vandersmissen, Françoise Honnay, Aurélien Huysentruyt, Grégory Piet, Willy Darville.

# Ecrire...

Écrire : une aptitude que l'homme a développée depuis qu'il est sur terre. D'abord des dessins ou des gravures pour exprimer ses états d'âme puis des signes : notre alphabet, le chinois, le coréen, l'arabe, l'hébreu.....

C'est cette aptitude que j'ai décidé de mettre à la disposition de tout un chacun afin de l'aider dans la compréhension et la rédaction de lettres ou de documents : lettre d'amour, lettre en réponse à un courrier officiel, document à destination d'une administration, etc...

Cette aide gratuite, libre et confidentielle vous est apportée par le service des écrivains publics (coordonnées ci-dessous).

C'est comme écrivain public que j'entre dans l'équipe, motivée et sympa du « Nouveau Messenger » et vous me retrouverez tous les mois pour vous proposer quelques surprises de la langue française dont les étrangers (n') apprécient (pas) les difficultés.

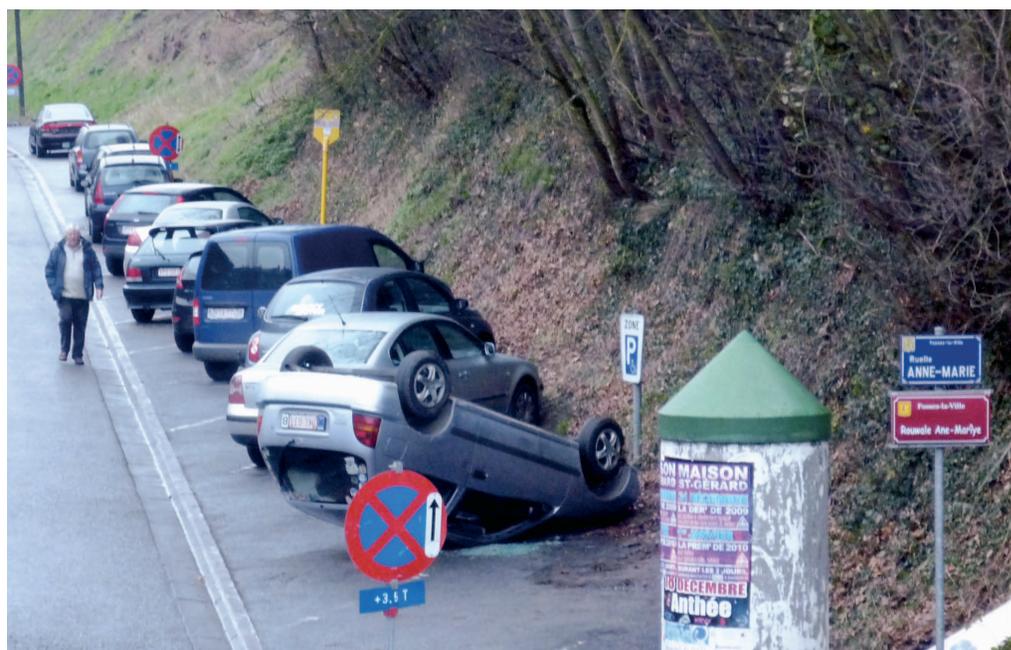
Besoin d'un coup de main pour rédiger ou comprendre un texte, n'hésitez pas, contactez-moi et nous prendrons rendez-vous :

Willy Darville, écrivain public,

GSM : 0474 28 25 06

Mail : darwil@skynet.be

# Insolite...



# Un autre devoir de mémoire



L'expression « Devoir de mémoire » revient souvent en cette année du centenaire de la Grande Guerre. Mais elle couvre aussi d'autres devoirs, d'autres choses sublimes qu'on ne peut non plus oublier. C'était le cas de Mme Landes, une Américaine venue à Namur et à Fosses.



# U

ne famille juive allemande, les Landes, avaient senti le danger et, dans les années '30, s'étaient réfugiés en Suède puis en Belgique, à Anvers, à Bruxelles. Vint la guerre ; le père fut arrêté dans une rafle (mais surviva), son épouse et son fils sont accueillis à Namur par l'abbé André, jeune vicaire de la paroisse Saint-Jean, qui dès 1942 avait organisé un réseau pour cacher des enfants juifs, et aussi des adultes. Parmi eux Friedrich Landes, 12 ans. Cet enfant juif a subi un véritable conflit intérieur : s'adapter sans renier sa religion, mais l'abbé n'a jamais tenté de le convertir ; toutefois, pour sauver les apparences, il lui apprit à servir la messe. Mais l'hébergement avait des limites et Friedrich fut orienté vers Fosses (peut-être par le docteur Fernand Arnould, collaborateur de l'abbé André, et on sait que sa maman, Mme Arnould, a caché des enfants juifs en sa demeure du Chapitre). Ou le doyen Piérard, chef de la résistance, qui aurait sollicité l'aide de la famille Drapier dont il savait la générosité : Emile, Rosa et Elise Drapier tenaient un magasin épicerie-mercerie rue du Chapitre. L'enfant y vécut plus de deux ans. Après la guerre, il retrouva ses parents qui émigrèrent aux Etats-Unis.

La fille de Friedrich, Ingrid Landes, avait recueilli pieusement le souhait de son père, mort en octobre 2013, d'accomplir un pèlerinage que lui-même n'avait pu faire : venir à Namur rendre hommage à l'abbé André. Elle l'a réalisé début août dernier : après avoir recherché ses racines familiales en Allemagne, elle est venue à Namur le 3 août, avec deux de ses trois enfants. Elle a assisté à une messe au cours de laquelle elle a interprété deux cantiques (elle est professeur de chant) sur l'accueil des étrangers et les espoirs de liberté. Puis, avec des amis dont M. Jacques Briard, elle est

allée rendre hommage à l'abbé André à la plaque en son souvenir place de l'Ange où son fils a déposé une gerbe : moments d'une grande intensité d'émotion et de reconnaissance.

Le lendemain, elle est venue à Fosses où, à la demande de M. Briard, j'ai pu les rencontrer place du Chapitre. J'ai montré les maisons de Mme Arnould et du greffier Robaye où avaient été reçus d'autres enfants juifs, puis, photo de 1920 à l'appui, j'ai pu leur montrer la façade du magasin Drapier, sous l'enseigne « Au Lion d'or », telle que l'a connue Friedrich, et évoquer cette famille fosseoise. Et puis, passant par là, Mme Armande Laffut s'est jointe au groupe et – heureux hasard – elle raconta avoir connu ce petit juif à qui Elise Drapier répétait sans cesse « Tu ne dois jamais dire que tu es étranger, tu es notre neveu ». Et d'échanger des souvenirs...

Mme Landes, son fils et sa fille, et M. Briard, se retrouvèrent ainsi chez Armande pour une tasse de café puis tous se rendirent à l'école Saint-Feuillen que le petit Friedrich avait fréquentée.

Comment exprimer l'émotion de Mme Landes devant ces lieux où son père a vécu des années difficiles ? C'est qu'elle n'est pas une femme ordinaire : engagée dans un mouvement pour la paix, elle se dit choquée de ce que son peuple fasse subir aux Palestiniens ce que les Juifs ont subi en Allemagne. Elle est juive mais surtout citoyenne du monde. Et elle croit fermement que la paix règnera un jour : « Ici, en ce lieu de paix, nous voulons nous appuyer sur les épaules de l'abbé André et de son réseau ; son œuvre, son courage nous rappellent que, malgré la violence, la bonté peut encore jaillir, comme quelque chose d'inné ».

■ Jean Romain

# Total Respect

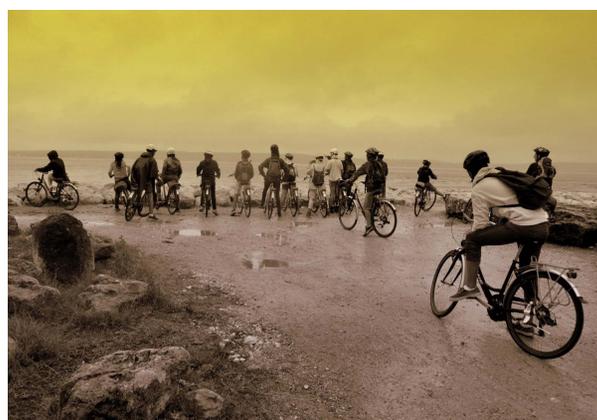
Alors que vous étiez sous la grisaille de cette fin Août, une dizaine de Fossois se baladaient au soleil, à 1000 km d'ici, autour du bassin d'Arcachon... mais pas n'importe quelle balade puisqu'il s'agissait d'un échange européen réalisé du 23 au 29 août, dans le cadre du Programme Erasmus +, financé par l'Europe ! Le projet avait pour thématique l'écologie et la protection de l'environnement au travers du sport et des activités de pleine nature.

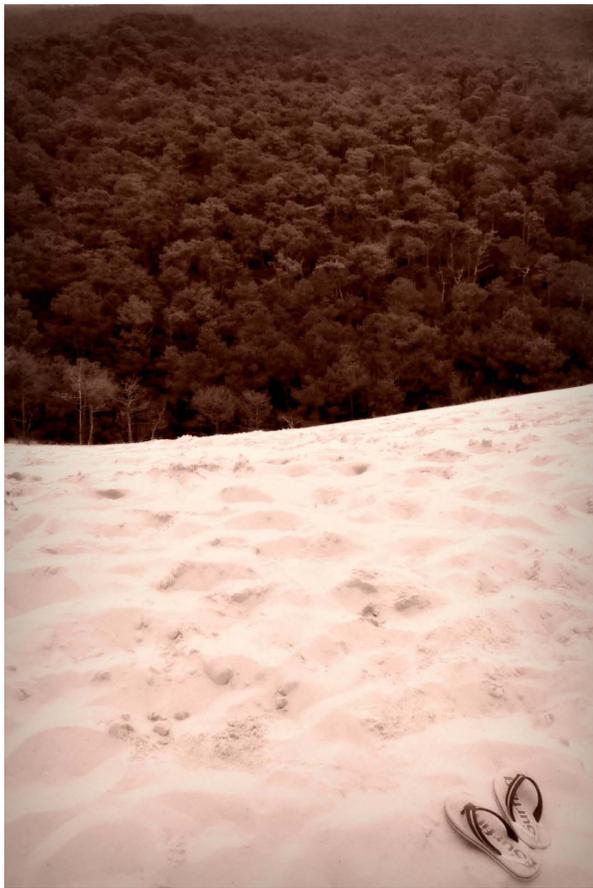


Les jeunes belges de Fosses-la-ville (Florence, Salomé, Anaïs, Yaëlle, Bastien, Clément, Nathan et Romain) étaient reçus par les jeunes d'Arcachon (Alexia, Fanny, Juliette, Charlotte, Emma, Alexandre, Romain et Jérémie) ainsi que par leurs 2 animatrices (Cécile et Stéphanie) débordantes d'enthousiasme et de vitalité.

Au programme de cette semaine intensive : footing, piscine, rencontre avec Surf Rider en vue de sensibiliser les jeunes à la protection des plages, randonnée vélo au cap Ferret, traversée du bassin

en bateau, quizz sur l'Europe, kayak, découverte de la dune du Pyla (plus haute dune d'Europe) ainsi que du magnifique banc d'Arguin et jeux en tous genres. Les jeunes ont également eu la chance de faire découvrir à leurs camarades étrangers certaines spécialités de leur pays. Les jeunes Belges ont préparé une salade liégeoise et les français leurs typiques pâtes à la carbonara. Le dernier jour, les jeunes ont eu l'honneur de rencontrer les autorités locales ainsi que la presse et de pouvoir échanger leurs points de vue à propos de la pro-





tection de l'environnement et du bassin. Avant de partir, les jeunes ont rédigé ensemble une charte écolo-sportive sur ce qu'ils ont appris durant cette semaine et ont promis de s'y tenir.

Pour certains d'entre eux, cette semaine était des retrouvailles. En effet, Clément et Bastien se sont déjà rendus une première fois à Arcachon en 2012 dans le cadre d'un échange autour de la BD intitulé « Les jeunes croquent l'Europe ». Mais plus récemment, c'est en novembre 2013, lors de la venue des français à Chevetogne que les contacts se sont encore intensifiés (dans le cadre d'un projet cinéma).

Les jeunes de Fosses et d'Arcachon se ressemblent fort, même si leur quotidien diffère quelque peu : on se fait 2 bises pour dire bonjour, on essuie la vaisselle avec un torchon, ... Mais au-delà de ces quelques exemples, le séjour nous a permis de constater que nos pratiques écologiques étaient sensiblement divergentes:

Le tri des déchets, par exemple est beaucoup plus élaboré à Fosses qu'à Arcachon : même si les pratiques changent, il est compliqué pour un Français de jeter ses piles usagées ailleurs que dans la poubelle normale, le tri des PMC est difficile quand on habite un appartement, les lieux publics (parc, gare, etc) ne permettent pas de faire le tri. Même si des campagnes de sensibilisation sont en cours, les habitudes de tri sont moins développées que chez nous.

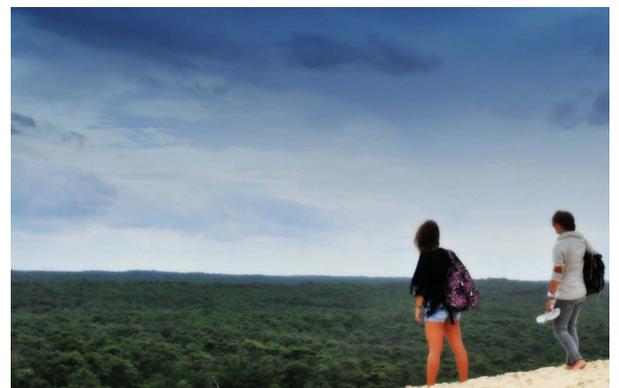
Nos amis Français ont pu à leur tour nous donner des leçons en matière de mobilité. Le Bassin d'Arcachon étant fort encombré surtout pendant l'été

(avec les très nombreux touristes), la mairie a pris l'initiative d'offrir un vélo par ménage. La mesure va probablement s'étendre à un vélo par personne. Des parkings payants sont mis en place pour dissuader les touristes de rester trop longtemps et une alternative en terme de mobilité avec des minibus Eho (moteur électrique) est possible. Ces minibus circulent gratuitement toutes les 10 minutes sur un parcours le long de la mer, facilement identifiable par une ligne bleue au sol. Des bateaux pour les Arcachonais permettent également un transport à moindre frais sur le Bassin et ainsi évitent les encombrements.

Nous avons d'ailleurs eu un débat intéressant autour des transports scolaires assez développés en France et relativement bon marché et disponibles par rapport à nos tarifs d'abonnements Bus ou nos lignes de bus scolaires souvent bondées.

L'avis de Bastien : « Ce projet reste donc, pour moi, une expérience inoubliable où j'ai découvert un nouvel environnement, un tout autre patrimoine ainsi que de nouvelles façons de faire, aussi bien au niveau de l'écologie que du tri des déchets. Mais aussi ce que c'est d'être un jeune dans une station balnéaire. Notre petite ville de Fosses est bien moins agitée que celle d'Arcachon durant l'été ! J'ai pu revoir et rencontrer des personnes formidables, engagées et motivées qui ont contribué à rendre cette semaine fantastique et enrichissante pour tous ».

■ Texte : Bastien Camiolla  
et Bruno Wynands (Animateur Centre Culturel)  
Photos : Thierry Wenes (Animateur Centre Culturel)



# A Fosses, en août 1914 (4)



## Une alerte

Le soir de ce dimanche 23, le doyen fut interrogé par des officiers allemands installés au château en Leiche (maison Mainil) et obligé d'assumer toutes les responsabilités dans la commune, à défaut d'autorité civile. Il dut se porter garant de l'ordonnance belge qui avait amené les médecins avec une carriole et deux chevaux. Mais il insista pour que cessent les incendies et demanda de l'aide pour l'inhumation des blessés décédés. Il eut aussi une grosse frayeur : les Allemands avaient vu à certaines fenêtres des affichettes annonçant une réunion de la compagnie des Zouaves en prévision de la Saint-Feuillen ! Il dut improviser une explication historico-folklorique sur cette compagnie fossoise et assurer qu'il n'y avait là rien de menaçant ni aucun Zouave français à Fosses ! Même si on avait trouvé un uniforme de Zouave fossois...

## Des blessés... et des morts !

Les violents combats de vendredi et samedi ont amené à Fosses des blessés gravement atteints et ce n'est donc que le lundi qu'un médecin fut affecté aux « lazarets » de Fosses, avec l'heureux renfort de quatre autres le lendemain. Les opérations se faisaient dans la véranda de Saint-Martin.

« L'œuvre de la Croix Rouge de Fosses dut, seule, pourvoir à tout, dit encore le doyen dans son rapport. Elle eut à cœur de remplir dignement

sa tâche, ainsi que le reconnaît avec émotion un commandant allemand blessé : dans un article du n° 255 du « Deutscher Kourier », il assure qu'à Fosses un de ses amis le casa dans un hôpital improvisé où des religieuses, des femmes, des hommes vauquaient silencieusement et avec douceur. La maison était remplie de blessés... Le personnel était aimable et hébergeait des éléments ennemis dans ce lieu d'horreur et de misère... »

Malheureusement, les ressources de l'œuvre furent considérablement dépassées : il fallut pourvoir à l'entretien complet, pendant plus de 30 jours, de 250 blessés français et 9 belges, une vingtaine d'allemands, plus les 70 de Vitrival. Ce fut un va-et-vient de blessés amenés et évacués. Avec 17 religieuses de Sainte-Marie, 7 sœurs françaises de Saint-Martin et deux sœurs franciscaines françaises sécularisées (Sœur Véronique et Sœur Lucienne, que les anciens ont bien connues), une équipe d'une vingtaine de brancardiers et 25 dames et demoiselles, soignantes ; veilleuses de nuit, nettoyeuses, cuisinières aussi car il fallait nourrir tout ce monde ! Y compris le personnel médical, soit 7 médecins, un pharmacien, un officier d'administration, et le lancier d'ordonnance qui assurait les transports à Vitrival et ailleurs. Et aussi une vingtaine de soldats allemands qui amenaient des blessés ou qui en emmenaient vers les hôpitaux de Namur, et qui eux aussi prenaient leurs repas... Et le doyen rend hommage aux Fossois généreux qui ont ap-



porté pommes de terre et légumes en quantité, et notamment la société de Saint-Vincent de Paul de Bois-de-Villers qui a apporté un plein tombereau de légumes !

Il fallait acheter des médicaments (et les trouver !), des bandages, pansements, désinfectants, aménager des salles d'hôpitaux. Et aussi pourvoir à l'inhumation des morts...

Avec l'accord du conseiller communal Oscar Genart, seul resté à Fosses, il fut décidé d'inhumer au plus près, dans le vieux Cimetière de la rue des Tanneries. Samedi déjà, le lieutenant Le Cerf ; dimanche, 7 soldats français ; lundi encore 7 autres et le capitaine Thommelin ; mardi encore 8 dont deux inconnus, sans papiers ni médaille militaire. Au total, 29 tombes dont le doyen a laissé le plan d'inhumation mais qui furent, en 1919, réunis au cimetière de la Belle Motte. Et d'autre part, 19 soldats allemands.

Au bout de quatre semaines se fit la grande évacuation par chemin de fer, mais début 1915, il restait encore deux blessés français intransportables. Ils furent évacués le 27 février. Et d'autre part, une photo témoigne qu'en 1918 un local du café Biot (La Posterie actuelle) hébergeait encore une douzaine de prisonniers italiens, dont un sur un lit, entourés de brancardiers fossois et de sœur Saint-Alfred, des sœurs françaises de Saint-Martin de Tours.

Tout cela eut un coût, que la Croix-Rouge locale n'avait pu assumer. Aussi, le doyen Crépin (encore lui) remit au docteur Schilling, à Namur, un rapport sommaire sur les dépenses occasionnées par ces hôpitaux de Fosses, avec factures ou reçus à l'appui. En insistant sur le fait que, depuis, les frais ont augmenté car la population de Fosses, des hameaux, de Vitriaval, Le Roux et Aisemont, se trouvant sans médecin local, le docteur Frankart, militaire belge, fut mis à disposition des habitants. Le 24 septembre, une cinquantaine de matelas, couvertures, traversins, draps de lit furent réquisitionnés par l'armée allemande pour une garnison hébergée à l'Institut Rolin, rue de la Gare.

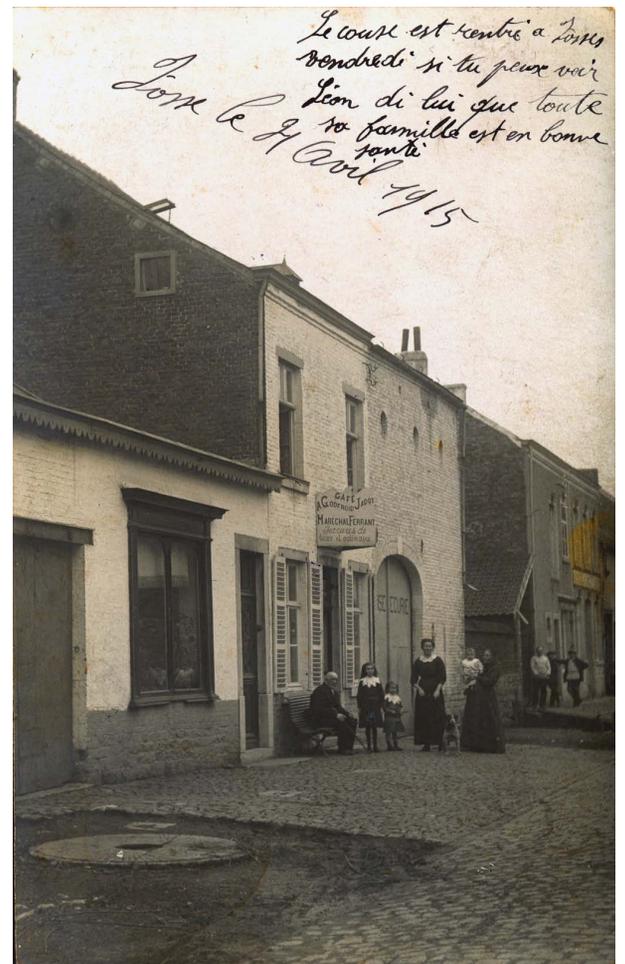
Et, fin septembre, il y avait encore 6 à 8 soldats allemands dans nos établissements. En consé-

quence, le doyen demande au docteur Schilling quelle indemnité sera octroyée à la Croix Rouge de Fosses pour subvenir à ces importantes dépenses. Il n'indique aucune suite donnée à cette requête.

Mais entre temps, la population était rentrée, ainsi que les membres de l'administration communale ; dès le 27 août, le bourgmestre Victor Roisin prend des mesures pour assurer un stock de denrées alimentaires : il est interdit de vendre ou transporter ces marchandises hors de la commune ; et il accorde un subside à la Croix Rouge. Le 2 octobre, il instaure un comité de Ravitaillement, réquisitionne du froment chez les fermiers et installe un « magasin communal » dans la maison de Marie Demanet, rue de Bruxelles (rue d'Orbey). Devant le manque d'argent liquide, la commune décide d'imprimer une monnaie de papier : des bons de caisse de 0,50, 1, 2, 5 et 20 francs qui servent à payer le personnel et aider les familles dans le besoin. Le Bureau de Bienfaisance reçoit aussi de l'aide pour les chômeurs involontaires et à la population.

Ainsi, une vie relativement normale put reprendre pour la plupart, mais sans toit pour plus de soixante familles fossoises dont la maison avait été incendiée, d'autres pillées... Et surtout, sous une stricte occupation allemande...

■ Jean Romain



# Souvenirs d'Adelin Goffart

Suite à l'article paru dans le n° 49 du messager concernant la résistance à Fosses, nous allons relater des souvenirs qui nous ont été contés par Adelin du groupe « Front de l'Indépendance ». Comme je l'ai dit dans ce précédent numéro, les noms ne seront pas cités pour éviter toute polémique.

# A

Auvelais, un politicien devait remplacer le gouverneur Bovesse à Namur. Ce politicien étant pro-nazi, il a été décidé de le supprimer. Ce sont des hommes du groupe « Partisans armés » qui se sont chargés de cette besogne. Ils ont pénétré par effraction dans le domicile et ont attendu dans le hall d'entrée. Ce collaborateur étant très méfiant est rentré chez lui revolver au poing. Le partisan surpris a pu de justesse dévier le tir qui malencontreusement a tué l'épouse du politicien. Par la suite, ce dernier a été abattu.

A Maredret, un collaborateur a été tué par un partisan alors qu'il allait prendre le train pour Bruxelles. Ce dernier a subi ce châtement car il dénonçait les fermiers qui cachaient les aviateurs alliés.

A Fosses, un homme qui se chargeait de recruter pour la garde wallonne et pour la S.S. Wallonie a été abattu un soir près de l'ancienne pharmacie Mainil. Il s'agissait d'une vengeance. En effet un jeune d'Aisemont s'était engagé suite aux belles paroles du collabo. Mais pour mourir à Tcherkassy. Comme il faisait sombre dans la rue et pour être sûr qu'il s'agissait bien du collaborateur, l'exécutant a dit bonsoir monsieur... Comme il reçut une réponse confirmant l'identité, il acheva sa besogne.

Toujours à Fosses, quatre jeunes, ne faisant pas partie d'un groupe de résistance, ont attaqué une charrette bâchée tractée par un cheval et conduite par un soldat allemand. Cela s'est passé au environ du lieu-dit Cheslong. Ils avaient l'intention de prendre le contenu de la charrette. Un des jeunes

a visé le conducteur avec son fusil et a raté sa cible. Ce qu'ils apprirent à leurs dépens, c'est que la charrette contenait des soldats allemands revenant d'une maison close située à Sart-St-Laurent. Il s'en est suivi une riposte sévère des Allemands. Deux des jeunes ont été tués et malheureusement un homme de Fosses qui allait donner à boire à ses vaches subit le même sort. Les deux autres jeunes ont pu s'enfuir. Les résistants détestaient ce genre d'activité n'ayant pour but qu'un gain vénel.

Adelin se souvient aussi qu'à Florennes se trouvait un champ d'aviation allemand. Selon lui, un pilote allemand (Alsacien) parvenait à abattre un avion allié avec une seule rafale, guidé par un radar. Une fois par semaine, un avion allié était descendu.

Dans son groupement, Camille Pochet était désigné pour reprendre des aviateurs cachés dans les fermes et les conduire à Tournai.

Ci-avant, Adelin a fait mention de la maison close de Sart-St-Laurent. Les femmes y travaillant étaient nommées les souris grises.

Adelin, pris dans une rafle au cinéma de Fosses, s'est retrouvé dans une voiture avec un officier et deux feldgendarmes qui devaient le conduire à Namur. Dans le centre de Fosses, l'officier est allé dans une maison. Lui et les deux Allemands ont attendu dans la voiture.

A son retour, l'officier lui a dit de partir en disant « lauss ». Il peut remercier la personne qui a su convaincre cet Allemand.

Un jour au soir, lorsqu'il revenait de Châtelet où il avait remis un message, il a été arrêté par des feldgendarmes. Il a trouvé comme excuse qu'il revenait d'avoir aidé ses grands-parents qui tenaient une ferme à Le Roux et avait travaillé durement. La chance de son côté, les Allemands compatissants, l'on laissé partir.

**Avis à la Population**

**Le Secrétaire général au Maintien de l'Ordre fait connaître à la Population que, dorénavant, toute personne qui donnerait des renseignements permettant l'arrestation de terroristes recevrait une récompense en argent qui ne sera jamais inférieure à**

**20.000 francs**

**Ces renseignements pourront être donnés soit dans les Brigades de Gendarmerie, soit aux Commissariats de Police.**

# L'A.L.E a 20 ans

Vous cherchez une aide pour le jardin, pour le bricolage, ou une aide administrative... voyez monsieur Alain Lenoir à l'A.L.E. de Fosses...



## **Daniel Piet : Qui êtes-vous, Alain Lenoir ?**

Alain Lenoir : Je suis le fonctionnaire ONEM désigné à l'Agence Locale pour l'Emploi de Fosses-la-Ville.

## **D.P. : Quel est votre parcours ?**

A.L. : Je suis régent germanique de formation. J'enseigne toujours l'anglais et le néerlandais en promotion sociale à l'Ecole Industrielle de Namur. Après 5 années d'enseignement, de 1986 à 1988, je fus traducteur à la Base aérienne de Florennes et de 1988 à 1994 attaché de direction au Château de Namur. En 1995, j'arrivai à l'A.L.E. de Fosses-la-Ville.

## **D.P. : C'est quoi une Agence Locale pour l'Emploi ?**

A.L. : L'A.L.E. permet à des chômeurs indemnisés de prester quelques heures par mois pour des particuliers, des ASBL ou des écoles dans des activités diverses (jardinage, bricolage, tapisserie, garderie) contre un complément qui s'ajoute aux allocations de chômage. Pour l'utilisateur, cela coûte 5,95 euros de l'heure.

## **D.P. : Combien peuvent gagner les chômeurs en A.L.E. ?**

A.L. : Le complément aux allocations de chômage se monte à 287 euros nets par mois. Pour le jardinage, on peut prester jusqu'à 70 heures par mois (630 heures maximum par an). Pour les demandeurs, il s'agit donc d'un supplément financier de 287 euros par mois. Cette activité permet, pour le demandeur, de se réinsérer et de reprendre un rythme de vie. Les demandes sur le terrain sont réelles.

## **D.P. : Quels sont les chômeurs pouvant s'inscrire en A.L.E. ?**

A.L. : Les chômeurs complets indemnisés depuis plus de 2 ans et ayant moins de 45 ans, les bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) et les chômeurs complets indemnisés depuis plus de 6 mois et ayant plus de 45 ans.

## **D.P. : Y a-t-il des formations dispensées par l'A.L.E. ?**

A.L. : Oui, nous organisons des formations en informatique, en secourisme et pour le permis de conduire.

## **D.P. : Que font, par exemple, les personnes qui prestant en A.L.E dans les écoles ?**

En ce qui concerne les garderies pour les écoles, il s'agit de la surveillance des enfants, avant et après

les classes et pendant le temps de midi. En matière de surveillants habilités, l'A.L.E. de Fosses est une pionnière ! Nous avons mis en place le système de surveillants habilités en 1997 avec vous M. Piet (vous avez été le premier président de l'A.L.E.) et nous desservons actuellement les écoles de Fosses, de Sart-St-Laurent, de St Feuillen (rue Ste Brigide), d'Aisemont et de Le Roux. D'autres A.L.E. de la région nous ont emboîté le pas...

## **D.P. : Quelle est la formation la plus suivie ?**

A.L. : Incontestablement, la formation pour le permis de conduire. Il y a actuellement 13 inscrits. Mais elle n'est pas obligatoire. Elle se fait sur base volontaire.

## **D.P. : Qui gère l'A.L.E. ?**

A.L. : Un conseil d'administration de 14 personnes. L'A.L.E. dépend de l'ONEM et pas de la commune.

## **D.P. : Combien y a-t-il d'utilisateurs à l'heure actuelle ?**

A.L. : Il y a aujourd'hui 110 utilisateurs. Chaque mois, 80 % se réinscrivent. Sont inscrits 310 demandeurs d'emplois dont 60 prestant en A.L.E. Le jardinage est l'activité la plus demandée. Il s'agit de tondre les pelouses et de nettoyer les parterres. Il n'y a pas de plaintes de la part des commerçants locaux. L'A.L.E. ne fait pas concurrence au commerce local. Je voudrais dire aussi qu'il y a une possibilité de déductibilité fiscale jusqu'à 793 euros nets par année.

## **D.P. : Les A.L.E. ne vont-elles pas être régionalisées ?**

A.L. : C'est le grand point d'interrogation. Où serons-nous dans un an ? Que va faire la Région wallonne des A.L.E. ? Wait and see...

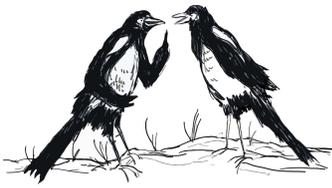
## **D.P. : Le mot de la fin ?**

A.L. : Je voudrais dire qu'au niveau provincial, l'A.L.E. de Fosses est très bien classée. Nous prestons 1.700 heures par mois. A titre de comparaison, l'A.L.E. de Profondeville ne preste que 500 heures par mois.

## **D.P. : Une adresse de contact ?**

A.L. : L'A.L.E. est située 2A, Avenue Albert 1er. Téléphone : 071.713436 et 0475.892619 le matin.

D.P. : Merci Monsieur Lenoir.



# Les canlètes

## Ratoûrnures :

« Avoz mougnî dè l'djote assez ? » : *Donnez-vous votre langue au chat*

« Avou one linwe, on va à Rome » : *Avec une langue on va à Rome, avec une langue on va partout*

Timps dès condjîs, dj'a, li timps d'on wékèn do costé dès lacs di l'Eau d'Heure, rescontré bran.mint dès djins dos totes lès cwanes di l'Europe. ... Dj'a causé anglès avou dès Polonès èt dès Tchèques... Sayî di causé allemand avou dès allemands d'avaur-là... Causé flamind comme one vatche espagnole avou dès Flaminds d'avaur-ci èt dès Olandès... Causé walon avou on flamind qui n'saveuve dire qui « Vos èstoz one grosse bièsse », cause qui onk di sès camarâdes di l'armèye lî d'jeûve todi ça...

Mins c'est avou lès djon.nes Francès qui dj'a yeû li d'pus d'rûjes di m'fé comprinde !

Portant, nos causans tortos li françès, mi diroz... Bâ wèt' !

Po comincî, is ont mètu dès « une fois » au d'bout di totes leûs frâses, tot dijant qu'is causin.n' li « Bèl-je » !

Là, mès djins, mi song di « Bèlje » n'a fé qu'on tou ! « Chôutèz bin soçons ! » qui dji leûs a dit, è françès po waîtîz di m'fé comprinde : « En Belgique on ne parle pas comme ça ! Ce que vous essayez d'imiter c'est l'accent de Bruxelles ! Et encore...ils ne disent pas « une fois » à chaque phrase !Moi, je viens de Wallonie avec un « W » comme dans

wagon et Waterloo et pas un « v » comme dans vélo ! Et j'ai l'accent de la Basse-Sambre (Bass'-Samp'), entre « Namûûûr èt Châleroi » où les gens s'appellent Tchèri ou bien Katcha (pardon à tos lès Thierry, èt lès Cathia) » !

A costé d'mi, mi soçon Serge, leûs a dit « Oufi, valèt », li, i v'neûve do costé di S'raing (Seraing) , lî payîs 'woû i gn-a dès guéééépes (guèpes) èt dès tîmîgues(tigres) èt s'feume Nancy, lèye, qu'a v'nu au monde dins l'quâtiér dès Marolles, leûs a sôrti : « Ouye ouye Manneken... » Vos aurîz d'vu vôte leûs tièsses !

On s'a pêter à rire quand on a v'lu leû ofri dès bou-bounes, dès boules èt dès chiques, èt qu'on leûs-a espliqué « qu'en Belgique, on fait son samedi le vendredi, mais que si le vendredi est un dimanche, on fait son samedi le jeudi ». On leûs a fé sayî do filèt amèrikin dins on pistolèt, dès gozètes èt one mitrayète. On leûs a dit qu'i faut dire «Anverssssss » (Anvers) mins qui po alèr vèlà, fo prinde li vôte qui va à « Antwerpen » ! Qui, non.na, lès walons èt lès flaminds ni sont nin près' à s'bate do momint qui s'crwèsenut, qui tot ça c'est dins lès gazètes èt po lès politiciyns! (Ils étaient réellement persuadés que nous sommes en « guerre civile » !)

C'est quand on-a sôrti lès botèyes di bounès bîres di nosse payis qu'on a r'cominci à s'comprinde ... C'est l'seûle afère qu'is dijenut come nos-ôtes « La bière belge est la meilleure du monde ». Èt là, dji sos bin d'acôrd avour zèls !

■ Mélye  
(F. Honnay)

« En Belgique, on fait son samedi (nettoyage) le vendredi, mais si le vendredi est un dimanche (jour férié), on fait son samedi (nettoyage) le jeudi »

## Lexique :

wékèn : week-end (néologisme)

rèscontré : rencontré

lès cwanes : lès coins (endroit, lieu)

causer : parler

sayî : essayer

avaurci, avaur-ci : par ici

avaur-la, avaur-là : par là

Olandès : Hollandais

cause qui : à cause

camarâdes : camarades

armèye : armée

li d'pus d'rûjes : le plus de difficultés

Portant : pourtant

mi diroz : me direz-vous

Bâ wèt' : exclamation

leûs frâses : leurs phrases

Is causin.n' : ils parlaient

Bèlje : Belge

song : sang

toû, toûr : tour

payis : pays

'woû, èvou : où

s'feume : sa femme

v'nu au monde, skèpî : naître

s(i) pêter à rire : éclater de rire

ofri : offrir (ici offert)

boubounes : bonbons

Boules : bonbons à Bruxelles

Chiques : bonbons à Liège

filèt amèrikin : filet américain

pistolèt : pistolet (en Belgique) petit pain (en France)

gozètes : gosettes (Belgique), Chaussons aux pommes (France)

Mitrayète : Mitraillette (ici : spécialité en friterie)

prinde li vôte : prendre la route

non.na : non

près'à : prêts à

s(i) crwèser : se croiser, se rencontrer

botèye : bouteille

bîre : bière

d'acôrd : d'accord

zèls : eux

# La collection sacrée

Peut-on croire Fosses-la-Ville, terre bénie des Dieux ? Nous avons Freddy Tahir collectionneur de statuettes religieuses, dont nous avons parlé précédemment. Et nous avons rencontré à présent Laurent Simon de Sart-St-Laurent, collectionneur de médailles religieuses. Saint Feuillen n'est sûrement pas étranger à cette concentration.



Ce féru passionné nous apprend qu'il était collectionneur de pièces de monnaie. Vers 1985, il reçoit une boîte contenant des médailles religieuses et constate que celles-ci ont une gravure de meilleure qualité et une variété plus grande que les pièces de monnaie. Il y prend goût et se lance corps et âme dans la recherche de ces objets dans les brocantes par exemple. Actuellement, il n'en possède pas moins de 40.000.

Non content d'amasser ces médailles, il s'intéresse à l'histoire et affine sa collection par un rangement par ordre, par Saint en ordre alphabétique ; ensuite il poursuit son perfectionnisme par Sainte avec un répertoire particulier pour la Vierge Marie mais en ne donnant pas priorité au Vierges courantes. Il continue pour le Christ et les Papes. Pour ces derniers, il en a du 15<sup>ème</sup> siècle. Historiquement, les médailles viennent à partir du 16<sup>ème</sup> siècle mais surtout à partir du 17<sup>ème</sup> siècle. Avant, on les nommait "enseignes de pèlerinage". Elles étaient cousues ou épinglées sur les chapeaux, vêtements. Les attaches étaient facilement cassables (faites en plomb ou en très fin métal). Les formes étaient variées, souvent statuettes plates. Comme dit Laurent, c'est l'ancêtre du pin's. La plus ancienne qu'il possède est en forme de cor et date du 15<sup>ème</sup> siècle, elle est attribuée soit à St Hubert, St Gilles ou St Corneille.

Concernant ces enseignes, Laurent a trouvé un moule du 13<sup>ème</sup> siècle fait en schiste (pièce très rare).

Il s'est spécialisé pour les médailles de St Hubert

depuis 1992. Il a voulu approfondir le sujet suite à la lecture d'une brochure relatant une exposition faite à Namur sur ce Saint. Il a le coup de foudre. Il en possède maintenant 1700. La difficulté et l'attrait de cette collection, c'est qu'on ne connaît pas le nombre de médailles faites car des artisans inconnus pouvaient faire ces objets suite à la demande de particuliers et donc il n'y a aucun répertoire sur le sujet. De plus, chaque objet trouvé porte à une recherche de son emploi réel, c'est le cas actuellement d'une clé en laiton ou cuivre jaune de 20 cm de long avec effigie de St Hubert dont on ne peut déterminer exactement l'usage. Il y a plusieurs pistes. Ces recherches sont très attrayantes.

Il profite de l'occasion pour dire qu'il s'intéresse plus au patrimoine du commun des mortels, la dévotion populaire. Elle est plus captivante que les objets d'église. C'est une autre histoire du peuple qui tend à disparaître et il insiste que sa collection vient du patrimoine de monsieur tout le monde, l'art populaire.

Pour finir, il cite la dénomination d'autres d'objets qu'il possède, soit :

Des Chapelles de poche (plus ou moins 3 cm) en plomb ou en zinc portées en poche par des particuliers et souvent par des soldats pour une protection face au danger. Elles pouvaient aussi être en ivoire ou en os de bovidé, plus fragiles et vendues dans les lieux de pèlerinage. Ces dernières étaient gardées chez soi.

Des canivets, images de Saints découpées puis ajourées au canif, travail minutieux et magnifique.

Des Agnus Dei, cierges coupés.

Des reliquaires (populaires), souvent un boîtier en métal pour la plupart des cas, renfermant un morceau d'os ou tissu ayant appartenu ou ayant été touché par le Saint.

Avec l'expérience, Laurent sait faire la différence entre de fausses et vraies médailles car malheureusement il en circule beaucoup de fausses sur le marché de la collection. Mais on ne peut réellement parler de fausses médailles, il n'y a pas de loi qui régit la fabrication ou la diffusion. On peut dire qu'il y a maintenant des copies de médailles anciennes (17<sup>ème</sup> -18<sup>ème</sup>) qui sont faites et vendues pour des anciennes.

Il profite de l'occasion pour le lecteur qui posséderait ces objets, s'il le désire, de le contacter par mail laursim@skynet.be ou par GSM au 0478/276007.

■ Eugène Kubjak

# Repères

## Octobre

**Dim 26** Fête de la St-Feuillen et de la confrérie St Feuillen à la collégiale St Feuillen-10h00:messe-11h00 serment suivi du verre de l'amitié.

**Lun 27** Causerie de Music-lovers  
Atelier d'Arts plastiques à la salle de l'étach-centre culturel

**Mar 28** Atelier d'Arts plastiques à la salle de l'étach-centre culturel

**Mer 29** Atelier d'Arts plastiques à la salle de l'étach-centre culturel

**Jeu 30** Causerie de Music-lovers  
Atelier d'Arts plastiques à la salle de l'étach-centre culturel

**Ven 31** Atelier d'Arts plastiques à la salle de l'étach-centre culturel  
Halloween au parc Château Winsen-Clara Bistouille et Abel Zebuth  
Souper Halloween à la salle l'Haut-ventoise-comité du point d'arrêt.

## Novembre

**Sam 8** Goûter du club des jeunes retraités de Le Roux à 14h00 - réfectoire de l'école communale

de Le Roux.

Souper du Bataillon d'Austerlitz à la salle Patria de Vitival.

Conférence de "la planche d'envol" à la ferme apicole Mal-plaquée.

18h30 : Souper dansant par les Boute-en-train à la salle St Joseph d'Aisemont.

Souper choucroute-comité de jumelage-salle de l'Orbey

**Dim 9** Souper d'automne de l'école maternelle de Nèvreumont à la 'Baillerie'.

**Mar 11** Conférence organisée par le cercle d'Horticulture de Fosses "Les plantations d'automne" à la salle Espace solidarité citoyenne de Fosses-la-Ville.

Cérémonie de l'Armistice-banquet au Fin Bec du groupement des anciens combattants de SSL

96°anniversaire de l'Armistice à Aisemont-Banquet à la salle d'Orbey-Comité du souvenir.

**Jeu 13** Don de sang à la salle de

l'Orbey,Fosses-la-ville

**Ven 14** Souper d'automne de l'AR Baudouin1er

**Sam 15** Te Deum de la Fête de la Dynastie à Bambois

**Dim 23** Dîner Marche St Rémy à Nèvreumont

Fête patronale Ste-Cécile à la collégiale ST-Feuillen-Chorale Bebronae Cantores.

**Lun 24** Causerie de Music-lovers

**Jeu 27** Causerie de Music-lovers

**Sam 29** Les amis de Saint Nicolas - visite de Saint-Nicolas dans les rues de Le Roux.

Animation de la messe du soir à la collégiale St Feuillen et banquet de Sainte-Cécile à la Salle Saint-André par la Société Royale Philharmonique.

Saint-Nicolas de Bambois pour les enfants de Bambois à la petite école St-Feuillen de FLV

**Dim 30** Visite de St Nicolas organisée par les Boute-en-train à Aisemont.

Plus de renseignements concernant les activités proposées dans le carnet annuel du Syndicat d'Initiative, ou en téléphonant au 071/71 46 24

## VOTRE RECETTE DU MOIS

### Gratin de jambon, poireaux, courgettes et champignons

#### Ingrédients :

4 courgettes (1 pour 2 personnes)  
3 échalotes ou 1 gros oignon  
1kg de pommes de terre grenailles (en accompagnement)  
50 gr de gruyère  
3 blancs de poireaux par personne  
20 tranches de jambon (3 par personne)  
500gr de champignons de Paris  
1 poignée de persil haché  
Sel-poivre-curry jaune  
Un peu de jus de citron

#### Recette :

Laver les courgettes, les sécher et les râper. Faire dégorger le râpé de courgettes avec du sel pendant minimum 30 minutes, en mélangeant bien le sel)

Faire chauffer une casserole d'eau, y ajouter un peu de sel et y plonger les pommes de terre grenailles.

Couper les échalotes en fines rondelles.

Laver les champignons, les sécher, et les râper.

Couper les blancs de poireaux, de manière à ce qu'ils soient égaux à la longueur des tranches de jambon.

Faire revenir les échalotes dans une sauteuse avec un peu d'huile. Réserver.

Faire revenir, à feu vif, les champignons dans une sauteuse. Réserver.

Hacher le persil.

Faire revenir tout doucement les blancs de poireaux (entiers) dans une poêle avec de l'huile. Réserver.

Rincer les courgettes et les essorer en les pressant. Les faire revenir dans une sauteuse avec un peu d'huile. Poivrer et ajouter du curry jaune.

Egoutter les pommes de terre, une fois cuites. Les passer sous l'eau froide, afin d'arrêter la cuisson. Sécher les pommes de terre et les faire revenir (entières) dans une casserole avec un peu d'huile.

Mélanger les courgettes aux échalotes, champignons et persil. Ajouter le jus de citron.

Dans un plat allant au four, faire un lit avec le mélange courgettes/champignons/échalotes/persil.

Faire des roulades avec le jambon, les blancs de poireaux entiers et le reste du mélange courgettes/champignons/échalotes/persil.

Déposer les roulades dans le plat allant au four, sur le lit de courgettes/champignons/échalotes/persil.

Faire une béchamel : Faire fondre le beurre. Quand il est mousseux, y ajouter la farine, tout en mélangeant. Laisser cuire le roux quelques minutes. Ajouter le lait froid, en mélangeant avec un fouet pour éviter les grumeaux. Ajouter du curry jaune et rectifier l'assaisonnement.

Couvrir les roulades de béchamel.

Finir par une couche de gruyère râpé.

Mettre au four pendant 20 minutes à 180°C, puis au grill pour le gratiner.

Ces recettes mensuelles vous sont proposées (testées et approuvées) par l'atelier cuisine organisé au Tour de Table. Bon appétit !